



Pulnoy

N° 161 - Octobre 2026

en
bref

Hôtel de Ville

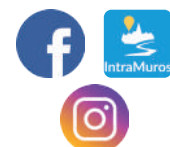
2, rue du Tir
54425 Pulnoy
Tél. : 03 83 29 16 64
E-mail : contact@pulnoy.fr

Accueil du public

Lundi, mardi et jeudi : 8 h / 12 h - 14 h / 18 h
Mercredi et vendredi : 8 h / 12 h - 14 h / 16 h
Permanence téléphonique le matin pendant les petites vacances et du 15/07 au 15/08.
Hors vacances scolaires : Permanence urbanisme les lundis et mercredis matin, et les mardis et jeudis après-midi / Permanence état civil tous les après-midis.

Plus d'infos

www.pulnoy.fr



Envoyez vos coordonnées postales à contact@pulnoy.fr pour recevoir ce magazine uniquement par e-mail.

Édito



Chères Pulnéennes, chers Pulnéens,

Je ne peux débiter ce mot sans avoir une pensée émue et attristée pour Valérie Renaux, Saulxuroise dramatiquement décédée le 18 septembre à Pulnoy. Si le respect de la famille doit dominer nos sentiments, nous ne pouvons rester inactifs quant aux problèmes de circulation qui impactent l'avenue Charles de Gaulle et, plus généralement, certaines rues de Pulnoy.

Nous avons rencontré les services de la Métropole du Grand Nancy pour évoquer ces problématiques. Les services nous ont informés que des aménagements seront prochainement proposés pour garantir la sécurité de toutes et tous (cf. page 8).

En parallèle, j'ai demandé l'installation de radars au Préfet, ceci pour limiter la vitesse parfois excessive de certains automobilistes.

La sécurité fait partie de nos objectifs, nous ne lâcherons rien.

Comme vous pourrez le lire dans ces pages, nous avons lancé plusieurs chantiers : rénovation des aires de jeux, participation citoyenne, formation aux gestes qui sauvent, festivités de la Saint-Nicolas...

La plupart des chantiers sont réalisés avec des Pulnéennes et des Pulnéens, nous poursuivrons dans ce sens. Gérer une commune ne se fait pas dans un "entre-soi" : les décisions et les actions doivent être partagées, et c'est ce que nous faisons.

À très bientôt dans les rues de Pulnoy.

Sandrine Arnautou

Pulnoy

Directrice de publication : Sandrine Arnautou

Rédaction : Gaëlle Viard et intervenants ponctuels

Composition : Gaëlle Viard

Illustration de couverture : Gaëlle Viard

(Les gestes qui sauvent - Sept. 2026)

Impression : Imprimerie Thorax

Dépôt légal n°723, Préfecture de Meurthe-et-Moselle

Ne pas jeter sur la voie publique

Sommaire

Zoom sur Page 4

La rénovation des aires de jeux

Les usagers participent à la réflexion...



Hommage Page 4

Léon Wehrlen

Un grand homme, passionné, nous a quittés...



En bref Page 5

Budget participatif

La version 2026 prend une forme particulière...



Les gestes qui sauvent

Parce qu'en cas de malaise cardiaque, chaque minute compte...



Retrait du réseau cuivre

Les opérations sont en cours à Pulnoy...



Païement auprès du trésor public

Le chèque bancaire ne sera bientôt plus accepté...



Relance des VSA

Des Voisins Solidaires et Attentifs (VSA) pour la sécurité de tous...



Char de la Saint-Nicolas

Le collectif démontre une nouvelle fois sa force...



Réseau IRVE

De nouvelles bornes vont être installées...



Repas de la ville

Plus de 300 convives réunis au centre socioculturel...



Partenariat inclusif

Les mercredis récréatifs font une place à la différence...



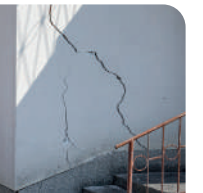
Des vœux 2027 ouverts

Une cérémonie qui se veut ouverte à l'ensemble de la population...



Vous nous avez demandé...

Des fissures apparaissent sur les maisons : que faire ?



Sécurité Av. C. de Gaulle

Des aménagements vont être effectués...



Prévention Page 4

Voir et être vus

L'automne oblige chacun à une prudence renforcée...



Expression politique Page 9

Agenda Page 10

Avant de tourner la page, faites pivoter le magazine d'un quart de tour !



Zoom sur...

Le projet de rénovation des aires de jeux se construit de manière collégiale.

Pulnéennes et Pulnéens en font la demande depuis des années : « Les aires de jeux doivent être réparées et améliorées ! »
Entendue, cette demande s’est vu associer un groupe de travail et une enveloppe dédiée dès le premier budget voté par l’équipe municipale, en avril dernier.

Afin d’apporter une réponse qui fasse réellement écho aux attentes des usagers, le groupe de travail a souhaité, avant d’entreprendre quoi que ce soit, consulter les premiers concernés.

Ainsi, sollicités par la municipalité, des professionnels de la petite enfance (Relais petite enfance, crèche, assistants maternels), parents et grands-parents se sont réunis en mairie pour s’interroger sur le projet à mener.

- Au cours de 2 réunions, de nombreuses questions ont été abordées par la vingtaine de participants, telles que :
- Actuellement, quelles aires de jeux sont les plus accueillantes ?
 - Lesquelles plaisent le plus aux enfants ?
 - Quels jeux ont le plus de succès ?
 - Certaines aires ou structures de jeux semblent-elles dangereuses ?
 - Quels jeux manquent ?
 - La répartition des aires sur le territoire convient-elle ?
 - Etc.

Il s’agissait d’élaborer le projet de rénovation ensemble, donc aucune question n’a été éludée, ni aucune idée repoussée.

Les souhaits et envies ainsi exprimés par les usagers et recensés par la municipalité constituent désormais la base de travail du groupe de réflexion composé d’élus et d’agents municipaux.

Ces derniers, après consultation des fournisseurs spécialisés et étude de la faisabilité technique et financière des propositions soumises, feront un retour aux participants en novembre.

Ce sera l’occasion, pour les participants à la consultation et pour les membres du groupe de travail, de mener une réflexion finale collective en s’appuyant sur des éléments précis et chiffrés.

Le projet final sera ensuite présenté à l’ensemble de la population dans les médias municipaux.

Les achats et travaux d’aménagement s’annoncent nombreux et coûteux. Chaque étape nécessitera une recherche de financement, donc diverses demandes de subventions publiques et privées. Le projet de rénovation des aires de jeux s’étendra donc, logiquement, sur toute la durée du mandat.



Rue Descartes



Rue Bellange



Rue Gutenberg



Plan d'eau de la Masserine



Rue du verger



Square Gau-Odernheim



Rue du Parc

Hommage à Léon Wehrlen

Comme les grands arbres qu’il aimait tant, Léon semblait indestructible.



Le 30 septembre 2026, Léon Wehrlen s’est éteint.

Engagé et investi, Léon a porté au sein du conseil municipal de Pulnoy, pendant plus de quatre décennies, son amour de la nature et du vivant.

Grâce à sa passion pour la trufficulture, il a également marqué d’une empreinte indélébile l’une des plus importantes manifestations de Pulnoy, qui fait rayonner notre ville bien au-delà des frontières nationales.
Qui aurait pu croire qu’une petite fête de la truffe, initiée en 1997, deviendrait le plus grand marché aux truffes fraîches du quart Nord-Est de la France ? Léon !
Qui aurait imaginé, après la tempête de 1999, participer au reboisement du parc de Brabois en installant une truffière expérimentale ? Léon !
Le doute n’avait pas sa place : Léon avançait.

Généreux, il partageait ses passions avec tous ceux qui lui prêtaient une oreille.

Formateur en centre de formation professionnelle et de promotion agricole, il était aussi toujours présent pour accompagner les curieux, petits et grands, en forêt.

Tantôt menant les élèves des écoles de Pulnoy dans les sentiers forestiers à la découverte des arbres, tantôt guidant les visiteurs d’ici et d’ailleurs, venus découvrir la richesse de la faune et de la flore de notre forêt communale, dans le cadre d’*Un soir une commune* ou d’*Un soir d’été*.

Il aimait raconter comment ceux qu’il appelait « les grands pépères » avaient grandi et nous invitait à écouter le silence des arbres à la nuit tombante.

Léon ne laissait personne indifférent et notre commune lui doit beaucoup.

Pulnoy ne l’oubliera pas.
Merci à lui

Budget participatif

Dans sa démarche de démocratie participative, l'équipe municipale a prévu des fonds pour un budget participatif.

Dans le budget municipal 2026, voté lors de la séance du conseil du 27 avril dernier, une enveloppe de 5 000 euros est affectée au budget participatif. C'est peu, mais c'est un commencement, dans un contexte financier global difficile.

Le montant alloué sera réexaminé chaque année et pourra augmenter au gré de l'amélioration de la situation financière de la commune.

Tout comme son montant, son organisation aura un aspect spécifique en cette première année – incomplète – de mandat.

En effet, en temps "normal", la mise en place du budget participatif se déploie sur une année pleine et suit plusieurs étapes :

1. Appel à projets auprès des habitants ;
2. Étude de faisabilité par les services municipaux ;

3. Présentation des projets réalisables ;
 4. Vote des habitants ;
 5. Réalisation du projet retenu.
- Ce processus sera respecté en 2027.

Pour 2026, les projets proposés ont été élaborés par la Ville, en s'appuyant sur les demandes récurrentes exprimées par la population.

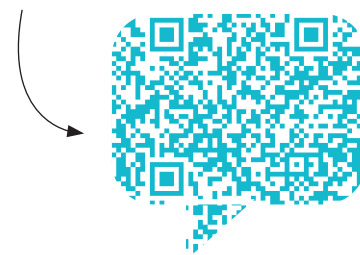
Pulnéennes et Pulnéens sont invités à voter pour celui qu'ils veulent soutenir, parmi la liste suivante :

- Installation de deux bancs spécifiquement adaptés aux seniors au plan d'eau ;
- Pose d'une table de pique-nique ronde sur le square Gau-Odernheim ;
- Aménagement de sièges végétalisés dans les cimetières ;
- Remplacement des fontaines existantes dans les aires de jeux libres par des dispositifs équipés d'un abreuvoir ;

- Création d'un hôtel à oiseaux dans le verger O. de Serres (quartier des Résidences vertes) ;
- Installation d'un rack à trottinettes devant la maison des jeunes ;
- Mise à disposition de sièges pliables en bois au cimetière paysager.

Pour prendre connaissance des projets et voter, rendez-vous est donné, à partir du 2 novembre :

- en mairie ;
- sur le marché (et, ponctuellement, dans les autres bâtiments municipaux ou dans les commerces) ;
- sur jeparticipe.metropolegrandnancy.fr



Retour sur...

Le premier atelier de formation aux gestes qui sauvent a réuni 10 personnes de tous âges.

Dans le cadre de ses politiques de santé publique et de protection des biens et des personnes, l'équipe municipale a choisi de proposer, régulièrement, des ateliers gratuits de formation aux gestes qui sauvent.

Le 19 septembre dernier, 10 personnes âgées de 22 à 77 ans et venues de Pulnoy ou de communes voisines, ont participé à la 1^{ère} session. Désormais, témoins d'un étouffement, d'une perte de connaissance ou encore d'un arrêt cardiaque, tous sauront comment réagir.



Après la formation théorique, des exercices pratiques ont été proposés. Tous les participants s'y sont prêtés avec curiosité et envie, prenant tour à tour le rôle de la victime ou du secouriste.



Prise en charge d'une personne inconsciente.



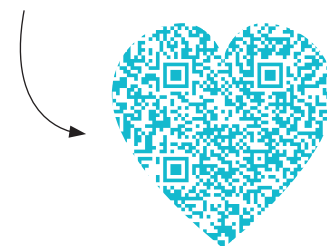
Utilisation du défibrillateur cardiaque.

La formation proposée par la Ville de Pulnoy est dispensée par deux sapeurs-pompiers¹ : David Esnault et Benoît Joly.

- M. Esnault est également conseiller municipal, délégué à la sécurité des biens et des personnes.
- M. Joly est le nouveau référent des Sauveteurs Volontaires de Proximité (SVP) de la commune.

En collaboration étroite avec l'association Grand Nancy Défi'b, la municipalité prévoit une redynamisation du réseau pulnéen des SVP dès le début de l'année 2027.

+ d'infos sur Grand Nancy Défi'b et les SVP sur grandnancydefib.fr



La prochaine formation aux gestes qui sauvent se déroulera samedi 7 novembre².

1 - En cas de forte participation du public, des effectifs supplémentaires peuvent être mobilisés parmi les sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle. L'inscription préalable des participants à J-15 permet d'estimer le taux d'encadrement nécessaire pour garantir le déroulement de la formation dans les meilleures conditions.

2 - Inscription en mairie (03 83 29 16 64 - contact@pulnoy.fr) jusqu'au 23/10, puis dans la limite des places restantes jusqu'au 06/11 à 12h.

Le cuivre cède la place à la fibre

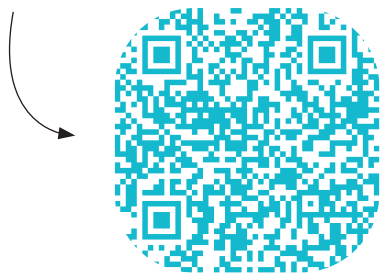
Le réseau de télécommunications en cuivre sera fermé au 1^{er} janvier 2027.

Notamment utilisé pour la téléphonie fixe, puis pour l'accès à l'Internet haut débit avec l'ADSL, le réseau cuivre est progressivement remplacé par la fibre, massivement déployée sur le territoire national.

À Pulnoy, les particuliers et professionnels impactés ont été contactés par Orange (ex. France télécom), propriétaire du réseau télécom cuivre.

Il appartient à chaque utilisateur concerné de prendre les dispositions nécessaires à la poursuite des services en 2027, via le réseau de fibre optique.

+ d'infos sur economie.gouv.fr/treshautdebit



Bientôt la fin du paiement par chèque au Trésor public

À l'été 2027, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) aura entièrement supprimé la possibilité de paiement par chèque.

Afin de simplifier et de sécuriser ses transactions, la DGFIP a d'ores et déjà imposé de nouveaux usages aux professionnels, à savoir la dématérialisation des factures (septembre 2026) et des paiements (mars 2026).

Les particuliers sont également impactés :

- Les chèques sont encore tolérés pour le paiement des impôts, dans la limite de 300 € maximum ;
- Des alternatives sont obligatoirement proposées aux usagers des services publics pour le paiement des diverses prestations facturées.

Sans attendre la suppression totale annoncée pour l'été prochain, il est possible – voire recommandé – de s'approprier les autres moyens de paiement dès maintenant.

Sont proposés :

- **Le prélèvement automatique**
Prélèvement mensuel ou à échéance, à mettre en place auprès de l'administration ayant édité la facture.
- **Le paiement en ligne sur PayFiP**
Paiement par carte bancaire, prélèvement unique ou virement simplifié.
- **Le paiement de proximité chez un commerçant**
Paiement en espèces (jusqu'à 300 €) ou par carte bancaire, chez un buraliste ou partenaire agréé.

+ d'infos :



Relance des Voisins Solidaires et Attentifs

Il s'agit d'un dispositif mis en place en collaboration avec la police nationale, qui repose sur l'attention et la solidarité de tous les Pulnéens.

Des correspondants de quartier sont présents sur la commune et ont pour mission de répertorier les signalements de comportements "anormaux" dans leur quartier (rôdeur, démarchage suspect...), afin d'en référer à la police municipale. Selon la pertinence des signalements rapportés, la police municipale transmet les informations à la police nationale. ce dispositif s'appuie sur la mobilisation d'un réseau citoyen.

Une réunion publique sera organisée, conjointement avec la police nationale, à destination des habitants intéressés. Ceux-ci sont invités à se faire connaître en mairie : 2, rue du Tir - 03 83 29 16 64 - contact@pulnoy.fr



Fête de la Saint-Nicolas : la force du collectif

Cette année, la construction du char destiné à accompagner St Nicolas dans les rues de Pulnoy a pris une tournure inédite.

Après l'appel à volontaires diffusé auprès de la population, une vingtaine de Pulnéennes et Pulnéens se sont mobilisés, dont 5 membres du CAL.



Le conseil municipal d'enfants et de jeunes (CMEJ) prêt à passer à l'action.

Depuis le 25 septembre, l'équipe ainsi constituée, enthousiaste et motivée, se réunit régulièrement dans les locaux du centre technique municipal.

Le cortège appelé à arpenter les rues de Nancy et des communes associées se déclinera sur le thème des légendes et chimères.

Sur cette base, le char pulnéen est né dans l'imagination des jeunes de la Mission ados, car la Ville leur a demandé d'inventer une histoire et de proposer des illustrations.

De plus, les adolescents ne sont pas uniquement scénaristes, puisqu'ils interviennent également dans la construction, avant (CMEJ) et pendant les vacances d'automne (Mission ados).

Merci aux constructeurs, de tous âges, qui se sont engagés à participer chaque week-end et parfois aussi en semaine à cette aventure collective.

Tous espèrent offrir, le 28 novembre à Pulnoy, puis le 5 décembre à Nancy, un magnifique défilé, avec un char imaginé, conçu et fabriqué par la population pulnéenne.

Pour l'heure, sans trop en dire (pour respecter le travail des jeunes), on peut révéler qu'il y aura une forêt, un monstre, un héros et des bonbons !



Bornes de chargement pour véhicules électriques

Une borne va être retirée et 3 nouvelles installées.

En 2018, Pulnoy se dotait de sa première borne de chargement pour véhicules électriques. Installée avenue Léonard de Vinci, dans le cadre d'un groupement de commande passé par le Syndicat départemental d'électricité, elle est aujourd'hui – et depuis plusieurs mois – hors service. Les frais qui devraient être engagés pour sa réparation ne peuvent être justifiés, au regard des très faibles bénéfices qui en étaient dégagés.

L'emplacement de l'av. L. de Vinci n'ayant pas été retenu par le nouveau mandataire métropolitain, la borne va être retirée et les 2 places de stationnement rendues à l'ensemble des usagers.

Dans le cadre du schéma directeur IRVE (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques) arrêté par la Métropole du Grand Nancy le 28 juin 2023, la commune de Pulnoy a été consultée, en vue de s'inscrire dans le périmètre de l'appel à initiative privée consacré au déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

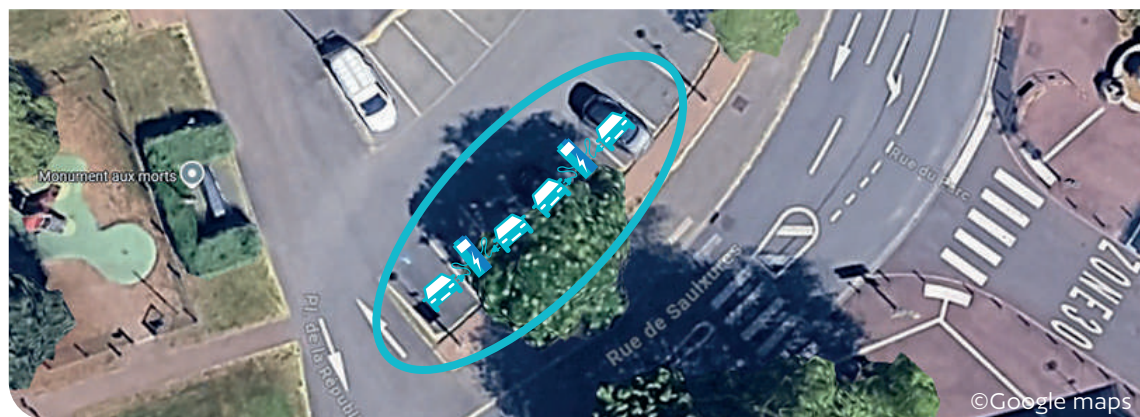
Après étude, avec les services métropolitains, des différents emplacements possibles sur notre territoire, la société Easy charge, mandataire, en a retenu deux :

- À l'angle de la rue du Tir et de la rue du Bois ;
- Place de la République.

Le 1^{er} site sera pourvu d'une borne, pendant que le 2nd en accueillera deux.



Projet d'aménagement rue du Bois



Projet d'aménagement place de la République

Différent, et alors ?

Initiée au printemps, une démarche d'inclusion se déploie au sein des mercredis récréatifs.

Les enfants inscrits aux mercredis récréatifs ont largement prouvé, en mai et juin dernier, que la différence n'est en rien un obstacle à leurs jeux.

La Ville de Pulnoy et l'Établissement pour Enfants Polyhandicapés (EEP) Le Bois fleuri – représenté par l'association JB Thiéry – ont donc signé une nouvelle convention qui les engage, cette fois, sur toute l'année scolaire.

Par celle-ci, la Ville s'engage à accueillir des enfants de l'EEP¹ dans le cadre d'activités éducatives, afin de favoriser leur intégration sociale.

Ainsi, une semaine sur deux², les portes de l'Espace des 4 vents s'ouvrent également pour les enfants de l'EEP, dans le cadre des mercredis récréatifs.

Les enfants de Pulnoy et de l'EEP y partagent des activités communes, dont tous sortent grandis :

- les uns cultivent leur ouverture d'esprit, leur tolérance et leur compréhension de la différence ;
- les autres sont confortés dans leur souhait d'intégration et développent leur confiance en eux-mêmes.

1 - Les enfants de l'EEP restent sous la responsabilité de leurs accompagnateurs, présents durant toute la durée de l'accueil.
2 - Ville et EEP peuvent, l'une comme l'autre, annuler une activité pour raison technique, sanitaire ou autre.

Repas de la ville

Salle comble pour le repas dansant offert aux aînés.

Le 6 octobre, les aînés de Pulnoy – 67 ans et plus – étaient conviés à se rendre au centre socioculturel pour partager un moment convivial.

320 ont répondu à l'invitation.



Il a fallu pousser les murs de la salle Galmiche pour accueillir tous les convives à table, tout en leur permettant de profiter d'une piste de danse de taille raisonnable.

Merci !

Merci à Émilie Humbert et à l'association des Seniors de Pulnoy qui ont amplement contribué à la réussite de cette animation.

Leur expérience et leur pleine implication dans la planification et l'organisation logistique de ce rendez-vous générateur de lien social, aux côtés des élus et des agents de la ville, ont permis à tous de profiter sereinement de ce moment de partage.



Le 23 septembre, un psychomotricien a accompagné les enfants

Des vœux pour tous

La prochaine cérémonie des vœux se veut ouverte à l'ensemble de la population.

L'équipe municipale souhaite proposer aux Pulnéennes et aux Pulnéens une cérémonie des vœux qui soit en accord avec la démarche participative déployée dans l'ensemble de ses actions.

Ainsi, mardi 19 janvier, dès 18h30, Sandrine Arnautou, maire de Pulnoy, présentera ses vœux lors d'une cérémonie à laquelle chacun sera libre de participer.

Afin de permettre au plus grand nombre d'assister à ce rendez-vous, il est possible, si les conditions météorologiques le permettent, que la cérémonie se déroule en plein air.



L'information concernant le lieu choisi sera diffusée largement sur les médias de la ville à l'approche de la rencontre.

Vous nous avez demandé...

Des fissures sont apparues sur ma maison. Que dois-je faire ?

La commune de Pulnoy, comme une grande partie de la région, repose sur un sol argileux. Celui-ci est particulièrement sensible aux variations d'humidité, auxquelles il réagit dans un mouvement de retrait-gonflement.

La sécheresse à laquelle est confronté notre territoire depuis le printemps provoque une importante contraction des sols. Celle-ci se répercute sur certains bâtiments, entraînant la fragilisation de leurs fondations, voire l'apparition de fissures, plus ou moins larges et profondes.

Les Pulnéennes et Pulnéens confrontés à de tels dégâts sont invités à adresser un courrier en mairie, contenant une description de la situation, accompagnée de 2 à 3 photographies (maximum).

Ces éléments seront joints à la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle qui sera adressée aux services de l'État en janvier 2027.

En parallèle, il est préférable de prendre contact avec son assureur, afin de connaître les éventuelles démarches spécifiques à effectuer et les délais à respecter.

La Meurthe-et-Moselle, comme une poignée d'autres départements français, expérimente actuellement un dispositif de prévention des désordres provoqués par le retrait-gonflement des argiles (RGA). Celui-ci concerne les maisons qui ne sont pas encore fissurées et prend la forme d'un accompagnement des ménages¹ pour la réalisation d'un diagnostic et, éventuellement, le financement de travaux de protection.

+ d'infos auprès de L'Agence Locale pour un Habitat Engagé (ALOHÉ)

1 - Sous conditions d'éligibilité du logement et du foyer fiscal



Travaux d'aménagement de l'avenue Charles de Gaulle

Des aménagements de sécurisation vont rapidement être menés.

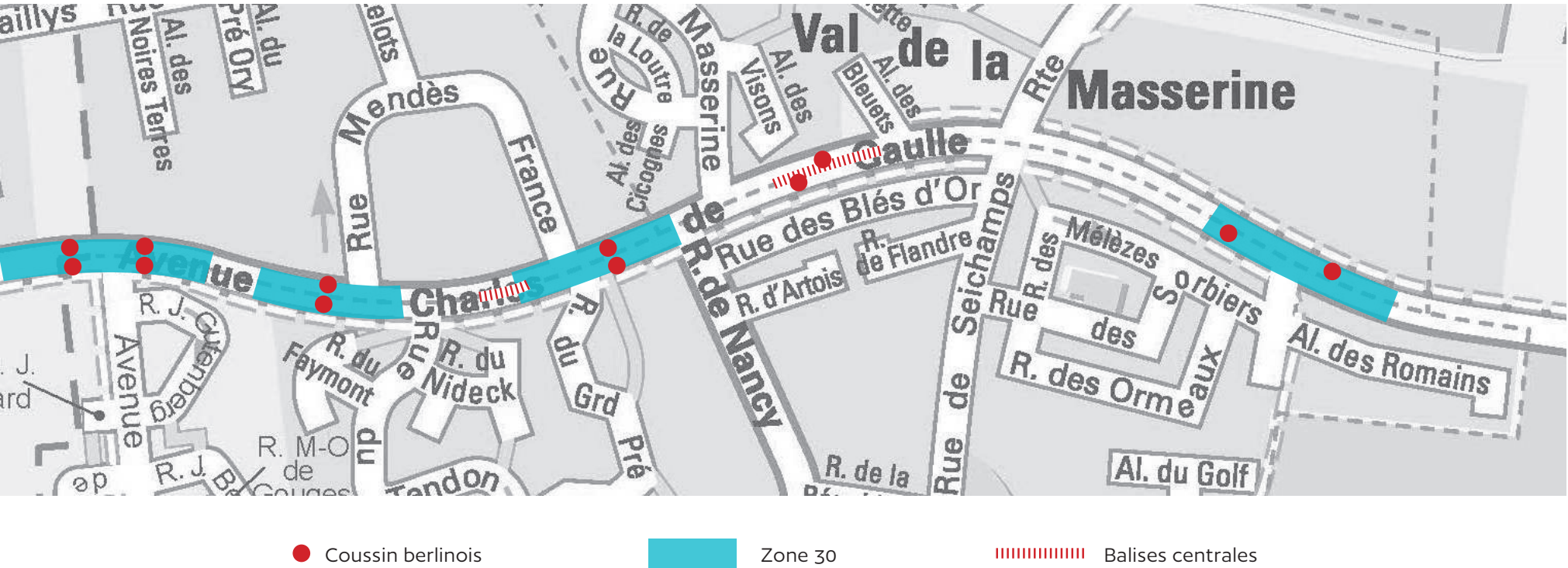
Fin septembre, un drame s'est déroulé sur cet axe structurant de notre commune. Cet événement tragique a mis un coup de projecteur sur les indispensables aménagements de sécurité à effectuer en vue de :

- Modérer la vitesse de circulation des véhicules qui l'empruntent ;
- Sécuriser tous les usagers (piétons, cyclistes, usagers des transports en commun et automobilistes).

Début octobre, les services métropolitains et la municipalité ont convenu d'une première série d'aménagements ayant vocation à être réalisés rapidement, à savoir :

- Conversion des portions de voirie proches des intersections en zone 30, avec pose de coussins berlinois ;
- Matérialisation physique de l'interdiction de dépassement à hauteur des arrêts de bus.

Les informations relatives aux travaux (date de commencement, durée estimée et impact sur la circulation) seront communiquées sur les médias municipaux dès que la Ville en aura été informée par la Métropole.



Piétons, cyclistes : visibilité renforcée

Des journées plus courtes et des conditions météorologiques plus humides invitent à une plus grande prudence.

Brouillard, pluie, faible luminosité ou chaussée glissante peuvent réduire la visibilité et augmenter les risques lors des déplacements à pied ou à vélo. Quelques précautions s’imposent, pour la sécurité de tous les usagers.

Piétons

- Les vêtements clairs et les éléments réfléchissants, tels que brassards, gilets, accessoires sur un sac ou les chaussures, facilitent le repérage des piétons par les automobilistes ;
- Lors d’une traversée, le passage piéton doit être privilégié. Une attention particulière est également nécessaire aux abords des intersections et des sorties de stationnement ;
- Capuches et parapluies peuvent réduire le champ de vision : il est nécessaire de veiller à conserver une bonne perception de l’environnement.

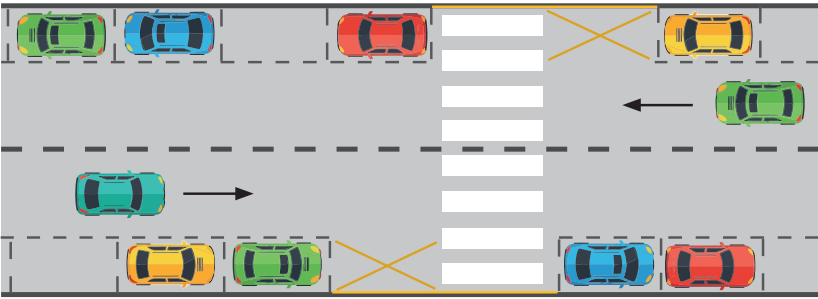
Cyclistes

- Des feux doivent impérativement être allumés¹ à l’avant et à l’arrière. Des vêtements ou accessoires réfléchissants permettent également de se rendre visibles des autres usagers de la route.
- L’humidité ambiante peut rendre la chaussée glissante : une vitesse adaptée, des distances de sécurité suffisantes et un freinage anticipé contribuent à limiter les risques de collision et/ou de chute.

1 - L'utilisation d'un éclairage de position qui clignote est formellement interdite, de jour comme de nuit (décret n°2024-1074).



Afin d’améliorer la visibilité – donc la sécurité – des piétons, la Loi d’orientation des mobilités, promulguée en 2019, interdit le stationnement dans les 5 mètres qui précèdent un passage piéton à partir de 2027.



En conséquence, à Pulnoy, une vingtaine d’emplacements de stationnement doivent être supprimés. Une première partie le sera avant la fin de l’année, en lien avec la Métropole du Grand Nancy.

Voir, être vu et anticiper

- **Privilégier les vêtements clairs et les éléments réfléchissants ;**
- **Vérifier régulièrement l’éclairage et les équipements du vélo ;**
- **S’assurer d’avoir été vu avant de traverser ;**
- **Adapter la vitesse aux conditions météorologiques et à l’état de la chaussée ;**
- **Éviter toute distraction lors des déplacements.**

Nous Pulnéennes Pulnéens

Chères Pulnéennes, chers Pulnéens,

Le temps est une notion particulière : un temps long pour certains peut être court pour d’autres. Et inversement.

Le temps municipal, par exemple, n’est pas le même temps pour tout le monde.

Alors que nous sommes aux affaires depuis 7 mois maintenant, quelques voix se lèvent pour affirmer que nous sommes lents, que nous ne faisons rien, pour les aires de jeux, pour la sécurité, pour les écoles... Pourtant, ces voix sont celles qui durant 6 ans n’ont pas fait ce qu’elles réclament aujourd’hui.

À l’inverse, de nombreuses voix nous font remarquer que nous avons beaucoup fait en 7 mois et que Pulnoy bouge enfin :

- Animation de la ville avec les nouvelles guinguettes ;
- Consultation et écoute de la population sur, par exemple, le dossier des aires de jeux ;
- Visite chez les locataires, avant de rencontrer les bailleurs sociaux ;
- Partenariat avec les commerçants ;
- Aménagement dans les écoles pour rafraîchir les salles de classe ;
- Demandes adressées à la préfecture et à la métropole pour renforcer la sécurité routière ;
- Rappels à l’ordre effectués suite aux incivilités de cet été ;
- Travail avec les communes voisines et la police nationale pour, notamment, optimiser le réseau de vidéoprotection ;
- Travaux budgétaires menés avec la Direction générale des finances publiques, afin d’améliorer la situation budgétaire de la commune...

La première année d’un mandat peut paraître lente pour certains, surtout quand les finances sont intégralement à reconstruire. Mais nous agissons, nous créons, nous écoutons.

Nous sommes sur le terrain, avec vous et auprès des prestataires, pour faire entendre TOUTES les voix de Pulnoy. Parce que vous nous avez élus pour cela, et parce qu’avec vous, nous le ferons.

Le groupe majoritaire

Pulnoy Demain Ensemble

Vous l’aurez sûrement constaté lors de la dernière publication du Pulnoy En Bref. Notre groupe n’a pas publié de tribune. Ce n’était pas un oubli, non, mais bien une volonté. Suite aux résultats des élections municipales, un temps de réflexion et d’organisation était nécessaire. Ecrire pour écrire ou encore pour dénigrer, ce n’est pas notre but. Nous avons vécu un mandat où attaques et dénigrement étaient systématiques ! **Notre objectif sera d’être constructif et factuel** avec une vigilance particulière sur le suivi des engagements de campagne.

Un premier constat concernant le volet ressources humaines de la mairie : Une douzaine de départs a eu lieu ou est en cours depuis mars 2026 (Directrice Générale des Services, Directrice Générale Adjointe, référente du service Séniors, responsable des services techniques etc...). Cela fait écho aux mêmes reproches subis pendant le mandat précédent !

Interrogeons-nous sur le recrutement du 2ème policier municipal. Pour rappel, un agent devait prendre ses fonctions au 1er mai 2026. Personne ! Une 2ème date est annoncée au 1er septembre 2026, toujours rien ! **Alors où est passé le 2ème policier promis ?**

Apportons un correctif sur une publication suite à de nombreux cambriolages dans la Métropole du Grand Nancy relatif aux actions et relations menées avec la police municipale et nationale. **Nous n’avons pas attendus mars 2026 pour agir.** En effet, les relations étaient déjà bien établies avec l’ancienne majorité, des réunions avaient lieu une fois par mois avec la police nationale et dès que cela était nécessaire. Cette dernière tournait déjà sur notre commune. Parlons plutôt de continuité !

Soulignons le succès des deux guinguettes (même si le chiffre annoncé de 500 personnes semble peut-être un peu démesuré). Une autre version de ce qui avait été initié par notre majorité (pour rappel, en 2024 et 2025 lors d’Août Anim’), est proposée. Les rendez-vous du ponton n’ont à priori pas été poursuivis. **Il a été promis une manifestation de ce type par mois, qu’en est-il des prochaines ?**

Le Comité d’Animation et Loisirs ne peut plus faire le char, les bénévoles ne sont plus en nombre suffisant pour faire celui-ci. « il sera plus beau » Que penser de ces propos choquants et vexants de la part de Madame Le Maire !? Est-ce une manière de saluer le travail exemplaire du CAL depuis toutes ces années ?

Nous espérons que Pulnoy disposera d’un char et d’un spectacle goûter de qualité, tant attendu par nos enfants.

Enfin, nous tenions à préciser (sans doute un oubli de la presse) que nous sommes bien présents aux commissions et aux conseils municipaux. **Nous continuons à travailler pour nous tous !**

Le groupe minoritaire

Novembre

Lundi 2 - Dès 18 h 30

Conseil municipal

Ouvert au public - Hôtel de ville

Lundi 2 - De 18 h 30 à 20 h 30

Repair café intercommunal, organisé par *Pulnoy Accueil Solidarité (PAS)*

Participation libre - Centre de rencontre

Jeudi 5 - Dès 17 h 30

"Le CCAS propose un service de téléassistance", réunion publique d'information proposée par la *Ville de Pulnoy*

Entrée libre - Hôtel de ville, salle du conseil

Vendredi 6 - Dès 20 h

10^e Nuit de la truffe, organisée par *Truffe 54 Lorraine*

Sur réservation - Plus d'infos sur www.pulnoy.fr

Samedi 7 - De 10 h à 12 h

Les gestes qui sauvent, formation proposée par la *Ville de Pulnoy*

Inscription en mairie - Gratuit - Centre de rencontre

Samedi 7 - De 10 h 30 à 18 h

Dimanche 8 - De 9 h à 18 h

29^e Fête de la truffe, organisée par *Truffe 54 Lorraine* et le *Comité animations et loisirs* de Pulnoy

Entrée libre - Centre socioculturel

Mercredi 11 - À partir de 9 h 45

Cérémonie commémorative, organisée par la *Ville de Pulnoy*

Ouvert à tous - Place de la République

Jeudi 12 - À partir de 9 h 45

Sortie cochonnailles, organisée par *Les Seniors de Pulnoy*

Ouvert à tous - 68 € / pers. - Inscription auprès du club

Samedi 14 - De 9 h à 12 h

Atelier cuisine, organisé par la *Ville de Pulnoy*

Inscription en mairie - Gratuit - Maison des jeunes

Samedi 14 - De 10 h à 12 h

Collecte de vélos, organisée par *Dynamo*

Vélos en bon état ou pour pièces - Place de la République

Samedi 21 - De 9 h à 15 h

Braderie de jouets, organisée par *PAS*

Entrée libre - Centre socioculturel

Dimanche 22 - De 15 h à 18 h

Chorale éphémère, organisée par la *Chorale aux 4 Vents*

Infos et inscriptions sur <http://bit.ly/3RyJ8UK>

Lundi 23 - De 14 h 30 à 16 h 30

Golf indoor, organisé par la *Ville de Pulnoy*

Inscription en mairie - Gratuit - Centre de rencontre

Mercredi 25 - De 10 h à 11 h

Histoires sous les arbres, lecture organisée par la *Ville de Pulnoy*

À destination des 3-10 ans - Gratuit - Salle 1 du centre socioculturel

Jeudi 26 - De 14 h à 17 h

Atelier créatif, organisé par la *Ville de Pulnoy*

Inscription en mairie - Gratuit - Salle 1 du centre socioculturel

Du 23 au 28

Semaine de St Nicolas, organisée par la *Ville de Pulnoy*

Animations gratuites - Plus d'infos à venir sur www.pulnoy.fr

Samedi 28 - À partir de 16 h

Défilé de St Nicolas, organisé par la *Ville de Pulnoy*

Gratuit - Plan du parcours disponible sur www.pulnoy.fr

Décembre

Samedi 5 - À partir de 8 h

Sortie aux marchés de Noël de Ribauvillé et de Bergheim, organisée par le *Comité de jumelage*

Informations et inscriptions au 06 60 94 39 04

Samedi 5 - De 9 h à 12 h

Atelier cuisine, organisé par la *Ville de Pulnoy*

Inscription en mairie - Gratuit - Maison des jeunes

Dimanche 6 - De 8 h 30 à 12 h 30

St Nicolas présent au marché, invité par l'*Association pour la promotion du marché de Pulnoy*

Rue de Nancy

Lundi 7 - De 18 h 30 à 20 h 30

Repair café intercommunal, organisé par *Pulnoy Accueil Solidarité (PAS)*

Participation libre - Espace socioculturel de *Seichamps*

Lundi 7 / Mardi 8

Balayage des rues

Laissez libres les trottoirs et la chaussée

Mercredi 9 - De 14 h à 17 h

Peinture sur galet, atelier organisé par la *Ville de Pulnoy*

Inscription en mairie - Gratuit - Centre de rencontre

Dimanche 13

Exposition vente, organisée par *Les seniors de Pulnoy*

Entrée libre - Centre socioculturel

Lundi 14 - Dès 18 h 30

Conseil municipal

Ouvert au public - Hôtel de ville

Mercredi 16 - De 10 h à 11 h

Histoires sous les arbres, lecture organisée par la *Ville de Pulnoy*

À destination des 3-10 ans - Gratuit - Salle 1 du centre socioculturel

Samedi 19 - De 8 h 45 à 15 h

Atelier culinaire truffé, organisé par *Truffe 54 Lorraine*

Sur inscription auprès de l'association - Centre socioculturel

Du 28 au 31

Accueil de loisirs, proposé par l'*Association familles rurales de Pulnoy*

Sur inscription préalable : afrpulnoy54425@gmail.com

Janvier

Lundi 4 - De 18 h 30 à 20 h 30

Repair café intercommunal, organisé par *PAS*

Participation libre - Salle partagée de *Saulxures-lès-Nancy*

Samedi 9

26^e Foulée des rois, organisée par *France Alzheimer 54*

Départ et arrivée au centre socioculturel

Mardi 19 - Dès 18 h 30

Cérémonie des vœux, organisée par la *Ville de Pulnoy*

Ouvert à tous - Lieu à confirmer

Mercredi 20 - De 10 h à 11 h

Histoires sous les arbres, lecture organisée par la *Ville de Pulnoy*

À destination des 3-10 ans - Gratuit - Salle 1 du centre socioculturel